

Résilience numérique : Stratégies des jeunes contre les actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques

Conférence Interculturelle
du Centre Nord-Sud
Kotor, Monténégro
24-25 octobre 2024

Déclaration de Kotor

Préambule

La conférence "Résilience numérique : stratégies des jeunes contre les actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques" organisée à Kotor, au Monténégro, les 24 et 25 octobre 2024, sous les auspices du [Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe](#) (CNS), en partenariat avec le ministère des Droits humains et des minorités et le ministère des Affaires étrangères du Monténégro, et avec le soutien du [projet CyberSouth+](#), une initiative conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, a abordé les défis croissants posés par les crimes de haine en ligne, basés sur la xénophobie, et le racisme, en particulier leur impact sur les jeunes.

Rappelant la [déclaration de Reykjavik](#) et le rôle du CNS en tant qu'instrument extérieur clé du Conseil de l'Europe, la conférence interculturelle du Centre Nord-Sud organisée à Kotor était la première du genre, étant une nouvelle initiative de la [stratégie à moyen terme](#) du CNS conçue pour combler le fossé croissant entre le Nord et le Sud, servir de plateforme de discussion sur l'état des relations Nord-Sud et explorer les possibilités de développement mutuel sur la base de normes internationalement reconnues d'intérêt commun. La conférence a rassemblé un groupe de parties prenantes venues d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient - responsables de l'application de la loi, décideurs, organisations internationales, experts et société civile, y compris des jeunes, qui ont reconnu conjointement :

- La montée alarmante des discours de haine en ligne et des crimes qui y sont liés, qui est due aux conflits internationaux, à l'instabilité sociopolitique, à la polarisation et aux changements technologiques, affecte de manière disproportionnée les jeunes, qui sont à la fois victimes et, parfois, auteurs de ces comportements préjudiciables.
- Le manque de données spécifiques à l'âge des auteurs de crimes de haine en ligne, qui complique l'élaboration de stratégies efficaces ciblant les jeunes.
- La compréhension limitée par les jeunes des cadres juridiques existants et de leurs implications, la propagation croissante des campagnes de désinformation touchant particulièrement les jeunes, et le manque d'éducation sur l'utilisation sûre des TIC, qui se traduit par un fossé dans la compréhension par les jeunes des dangers et de leur responsabilité dans la sphère numérique.
- L'intersection cruciale des lois sur la cybercriminalité et de la liberté d'expression pour s'assurer que la lutte contre le discours de haine ne porte pas atteinte aux droits fondamentaux. La conférence a présenté le document de discussion "[Liberté d'expression dans le contexte de la lutte contre la cybercriminalité - Considérations pratiques](#)", qui fournit des orientations aux décideurs politiques, aux législateurs et aux praticiens de la justice pénale à cet égard.
- Le rôle important de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et de son premier protocole additionnel, qui restent des outils centraux dans la lutte contre le racisme et la xénophobie en ligne au niveau mondial. Alors que le premier protocole se concentre sur le droit pénal matériel en exigeant des parties qu'elles érigent en infraction un certain nombre d'actes de nature xénophobe et raciste, les outils procéduraux de la convention pour les enquêtes sur la cybercriminalité, la collecte de preuves électroniques et la coopération internationale sont essentiels pour l'application des dispositions contre la xénophobie et le racisme¹. En outre, le [deuxième protocole additionnel](#) renforce la coopération et la

¹ Les États peuvent souhaiter examiner les conclusions de l'étude sur les bonnes pratiques intitulée "[Implementing the First Protocol to the Convention on Cybercrime on Xenophobia and Racism](#)", qui souligne l'importance du premier protocole à la lumière du nombre croissant de



Résilience numérique : Stratégies des jeunes contre les actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques

Conférence Interculturelle
du Centre Nord-Sud
Kotor, Monténégro
24-25 octobre 2024

divulgaration des preuves électroniques en intégrant la protection des droits humains et de la confidentialité des données.

- L'importance des instruments régionaux dans la lutte contre la cybercriminalité et les discours haineux, comme la [convention de Malabo](#) de l'Union africaine et d'autres initiatives portant sur les droits humains, l'intelligence artificielle et les technologies émergentes. Sa [politique de justice transitionnelle](#) offre également un cadre pour la réconciliation post-conflit.
- Les programmes éducatifs spécifiques de l'[Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science \(ALECSO\)](#), la stratégie du Monténégro pour l'interculturalisme et la cohésion sociale, le [cadre de référence des compétences pour la culture démocratique du Conseil de l'Europe](#) et l'[éducation aux droits humains pour les jeunes \(HEY\) du Centre Nord-Sud](#), ainsi que les initiatives de la société civile et des jeunes, sont essentiels pour renforcer les compétences et la résilience des jeunes dans l'espace numérique.²

Compte tenu des défis et des possibilités recensés, les recommandations suivantes sont formulées pour orienter les efforts actuels et futurs visant à favoriser la résilience et la coopération dans la lutte contre la cybercriminalité et à promouvoir la responsabilité numérique chez les jeunes.

Recommandations

- Les autorités nationales devraient être encouragées à adhérer à la Convention de Budapest et à ses protocoles additionnels. Celles qui sont membres de l'Union africaine devraient également être encouragées à adhérer à la Convention de Malabo.
- Les autorités pénales ne devraient recourir à la criminalisation qu'en dernier ressort. La priorité devrait être donnée à l'introduction de mesures de justice réparatrice, le cas échéant, en particulier lorsque des jeunes sont impliqués.
- Les autorités de justice pénale devraient introduire des réglementations obligeant les plateformes de médias sociaux à modérer les contenus et à supprimer rapidement les contenus illégaux en cas de plainte.
- Les autorités nationales et les organisations internationales responsables de l'éducation formelle et non formelle doivent s'investir dans des programmes préventifs visant à sensibiliser les jeunes aux compétences en matière de sécurité numérique et à la législation sur les crimes haineux.
- Les autorités nationales et les organisations internationales doivent également promouvoir des programmes visant à renforcer la compréhension mutuelle, les expériences partagées et les valeurs de l'interculturalisme et de la cohésion sociale, par l'empathie et la solidarité, ainsi que la sécurité humaine dans son ensemble, en mettant l'accent sur des actions axées sur la jeunesse. Il s'agit notamment de favoriser les échanges culturels internationaux de jeunes et les plateformes où les voix des jeunes à travers les régions peuvent influencer les politiques sur la résilience numérique, où des modèles tels que les [jeunes ambassadeurs africains pour la paix](#) ou le [système de cogestion des jeunes du Conseil de l'Europe](#) pourraient être étendus à d'autres régions.
- Les partenariats locaux dans divers contextes culturels devraient être encouragés, car les organisations locales peuvent mieux adapter les initiatives aux besoins spécifiques de la communauté et atteindre les jeunes qui n'ont pas accès aux ressources de littératie numérique courantes.

discours et de crimes de haine en ligne, documente les pratiques des Parties au Protocole et d'autres États, explique les questions et concepts clés, et promeut les synergies entre le protocole et les instruments et initiatives connexes.

² La conférence a présenté des exemples du travail du [Global Campus of Human Rights](#), de [FAD-Juventud](#), de l'[African Youth Ambassador for Peace \(AYAP\)](#), de CAREP Montenegro, de [Hate Trackers](#) ou de [Hate Blockers](#), entre autres.

Avec le soutien de

CyberSouth+



En partenariat avec



Organisé par





Résilience numérique : Stratégies des jeunes contre les actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques

Conférence Interculturelle
du Centre Nord-Sud

Kotor, Monténégro
24-25 octobre 2024

- Des efforts devraient être faits pour promouvoir la création d'espaces inclusifs et non hiérarchiques où les jeunes peuvent partager leurs expériences, cultiver l'empathie, développer leur esprit critique et renforcer leurs compétences en matière de vérification des faits.
- Le [programme d'éducation aux droits humains pour les jeunes du CNS du Conseil de l'Europe \(HEY\)](#) devrait donner la priorité au développement et à l'adaptation des cours de formation liés aux compétences et à la sécurité numériques sur une série de sujets liés aux normes internationales dans le domaine de l'éducation aux médias, de la liberté d'expression, de la protection des données, de la cybercriminalité, du discours haineux et de l'intelligence artificielle.
- Le CNS devrait tirer parti de sa mission et de sa portée géographique pour coordonner un groupe de travail qui rédige un rapport annuel sur les actions spécifiques, les possibilités de formation et les résultats dans le cadre du suivi de cette conférence, en faisant appel à une coalition stratégique de partenaires du Nord et du Sud, y compris l'ALECSO et l'Union africaine.

Avec le soutien de

CyberSouth+



En partenariat avec



Organisé par

